

*Liste des produits bénéficiant de la réduction
des droits de douane*

<i>N de position</i>	<i>Numéro N. S. H</i>	<i>Désignation des produits</i>	<i>Taux des droits de douane %</i>
Ex 40.11	Ex 401120	Pneumatiques neufs, en caoutchouc : - Des types utilisés pour autobus ou camions : * D'un diamètre supérieur à 16 pouces et inférieur à 20 pouces ...	17
	Ex 401140	- Des types utilisés pour motocycles : * D'un diamètre inférieur à 16 pouces ou supérieur à 20 pouces - Autres :	17
	Ex 401192	-- Autres pneumatiques neufs à usage agricole d'un diamètre supérieur à 34 pouces	17
	Ex 401194	-- Autres pneumatiques neufs des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil d'un diamètre supérieur à 24 pouces.....	17
Ex40.13	Ex401310	Chambres à air , en caoutchouc : - Des types utilisées pour les voitures de tourisme (ycompris les voitures de type "break" et les voitures de course), les autobus ou camions : * D'un diamètre supérieur à 20 pouces	17
	Ex401390	- Autres : * D'un poids unitaire supérieur à 2 kg	17
Ex48.10		Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, à l'exclusion de tout autre couchage ou enduction, même colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format - Autres papiers et cartons :	
	Ex481099	-- Autres : * Destinés à la confection d'emballages de lait ou des jus	10
Ex48.11	Ex481190	Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, imprégnés, recouverts, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles, autres que les produits des types décrits dans les libellés des n°48.03, 48.09 ou 48.10 : - Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose : * Destinés à la fabrication d'emballages du lait ou des jus	10
Ex48.18		Papiers des types utilisés pour papier de toilette et pour papiers similaires, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 36 cm, ou coupés à format; mouchoirs, serviettes à démaquiller, essuie-mains, nappes, erviettes de table, couches pour bébés, serviettes et tampons hygiéniques, draps de lit et article similaires à usages domestiques, de toilettes, hyiéniques ou hospitaliers, vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose :	

Ex48.19	Ex481840	- Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles hygiéniques similaires : * Couches complètes d'un tour de hanche supérieur à 50 cm (1)	17
63.05	Ex481920	Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau, de magasin ou similaires : - Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé : * Boîtes et cartonnages à couches multiples en deux ou plusieurs matières pour l'emballage du lait ou des jus	10
63.05	630510	Sacs et sachets d'emballage : - De jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 53.03.....	17
Ex69.01	Ex690100	Briques, dalles, carreaux et autres pièces céramiques en farines siliceuses fossiles (kieslguhr, tripolite, diatomite, par exemple) ou en terres siliceuses analogues : * Briques réfractaires, silico-alumineuses légères d'une densité inférieure ou égale à 0,7	10
Ex69.02	Ex690220	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues : - Contenant en poids plus de 50% d'alumine (AL2O3), de silice (SiO2) ou d'un mélange ou combinaison de ces produits : * Briques réfractaires contenant en poids plus de 85% de silice	10
Ex69.03	Ex690290	- Autres : * Autres contenant en poids 10% ou plus de zirconium	10
Ex69.03	690310	Autres articles céramiques réfractaires (cornues, creusets, moufles, busettes, tampons, supports, coupelles, tubes, tuyaux, gaines, baguettes, par exemple), autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues : - Contenant en poids plus de 50% de graphite ou d'autre carbone ou d'un mélange de ces produits	10
Ex69.07	Ex690320	- Contenant en poids plus de 50% d'alumine (AL2O3) ou d'un mélange ou combinaison d'alumine et de silice (SiO2) : * Cazettes et rouleaux (rondeaux) céramiques	10
Ex69.07	690390	- Autres	10
Ex69.07	Ex690790	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, non vernissés ni émaillés, en céramique, cubes, dés et articles similaires pour mosaïque, non vernissés ni émaillés, en céramique, même sur support : - Autres : * Carreaux dits communément "biscuits" ou "cottoforte" de porosité supérieure à 7%	17

Ex83.01		Cadenas, serrures et verrous (à clef, à secret ou électriques) en métaux communs , fermais et montures-fermais comportant une serrure, en métaux communs ; clefs pour ces articles, en métaux communs :	
	830120	- Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles	17
Ex83.09		Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l'emballages, en métaux communs :	
	Ex830990	- Autres : -- Autres : * Couvercles dit "easy open"	10
84.19		Appareils et dispositifs,même chauffés électriquement (à l'exclusion des fours et autres appareils du n° 85.14), pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température telles que le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, la stérilisation, la pasteurisation,l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation ou le refroidissement, autres que les appareils domestiques;chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation :	
	Ex841919	- Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation : -- Autres: * Capteurs solaires.....	10
85.02		Groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques :	
	850231	- Autres groupes électrogènes: -- A énergie éolienne.....	10
	Ex850239	-- Autres: * D'une puissance excédant 75 KVA	17
85.16		Chauffe-eau et thermoplongeurs électriques; appareils électriques pour le chauffage des locaux, du sol ou pour usages similaires; appareils électrothermiques pour la coiffure (sèche-cheveux, appareils à friser, chauffe-fers à friser, par exemple) ou pour sécher les mains; fers à repasser électriques; autres appareils électrothermiques pour usages domestiques; résistances chauffantes, autres que celles du n° 85.45 :	
	Ex851610	- Chauffe eau électro-solaires	10
Ex85.42		Circuits intégrés électroniques :	
	854231	- Circuits intégrés électroniques : -- Processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits.....	10
	854232	-- Mémoires	10
	854239	-- Autres	10

(1) Le bénéfice de la réduction des droits de douane accordé à ces produits est subordonné à la production préalable d'une facture dûment visée par les services concernés du ministère de l'industrie et de l'énergie et des petites et moyennes entreprises.